

---

DUBLIN – Mise en œuvre du programme des nouveaux gTLD : discussion du rapport

Lundi 19 octobre 2015 – 17h00 à 18h15 IST

ICANN54 | Dublin, Irlande

KAREN LENTZ :

Bon après-midi à toutes et à tous. Merci de vous joindre à nous. Nous allons continuer à parler de cette mise en œuvre du programme – des nouveaux programmes du gTLD. Nous allons nous concentrer sur ce que nous appelons cet analyste de la mise en œuvre du programme, ce qui est en rapport avec l'exécution et les opérations pour les nouveaux gTLD.

Je m'appelle Karen Lentz et je m'occupe des recherches à l'ICANN sur ces mises en œuvre justement, sur cette analyse du programme gTLD. Nous allons avoir sur la table – sur l'estrade, sur la scène - Russ Weinstein, Cristina Flores, et Christine Willett qui sont des spécialistes qui travaillent avec moi à la recherche et la mise en œuvre du programme des gTLD. Ils ont géré beaucoup de dossiers de demandes avec des procédures assez complexes.

Ils ont documentés leurs expériences et nous allons en parler aujourd'hui. Cela a été publié en septembre pour les commentaires publics (pour les recevoir) et l'idée était de

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

recevoir un retour d'informations sur ce que nous pouvions retirer de cette mise en œuvre du programme.

Christine Willett va nous parler de l'approche de l'équipe. Russ et Cristina Flores vont nous parler du même thème. Donc, nous voulons avoir du temps pour que vous puissiez des questions.

Comme je l'ai mentionné, ce rapport est ouvert pour des commentaires publics jusqu'au 7 décembre de cette année. Cela vous permettra de partager vos idées et vos commentaires. Nous vous encourageons à continuer à débattre de cela et à faire des commentaires publics. Durant cette période, il est important – c'est un peu difficile pour nous de nous rappeler tout ce qui a été dit depuis Dublin – que ce soit par écrit, que ce soit archivé. C'est très utile pour tout le monde, je crois.

Ensuite, pour vous indiquer un petit peu la situation : ce rapport fait partie de d'autres travaux également. L'équipe d'analyse a vu les choix des consommateurs, la concurrence dans les gTLD, les choix pour les consommateurs et les clients. Cette analyse a été effectuée dans différents domaines.

Vous l'avez en bleu : l'efficacité du dossier de demandes et de processus d'évaluation. C'est pour cela que nous avons pu compiler des données dans ce domaine. Nous avons obtenu des

---

informations en retour et l'équipe a commencé à travailler sur ces dossiers de demandes, sur la facilité, sur l'efficacité de ce processus de dossiers de demande.

Les membres de la communauté qui, de façon bénévole, vont former des équipes pour voir comment ça s'est passé.

Je crois que cela couvre un petit peu l'aperçu général. Donc je vais maintenant donner la parole à Christine.

CHRISTINE WILLETT :

Bonjour. Ici Christine Willett. Avant de rentrer dans les détails et les résultats du rapport, je voudrais revenir un petit peu en arrière sur notre approche.

C'était une approche provenant du personnel, une analyse du personnel du nouveau programme gTLD. Nous avons travaillé au niveau du manuel pour les personnes déposant des dossiers de demandes. Il y avait également des panels d'évaluation pour l'exécution du programme.

Pourquoi est-ce que c'était une autoévaluation ? Cette analyse est vraiment la mise en place du programme gTLD – les nouveaux gTLD. Nous avons donc pensé que c'était un bon point de départ. Nous avons fait des efforts ces trois dernières années

---

pour capturer véritablement les leçons retenues au fur et à mesure lors de la mise en œuvre de ce programme.

Nous avons synthétisé tout cela dans ce rapport après beaucoup, beaucoup de débats.

Les différents aspects étaient l'efficacité, le retour (le « feedback »). Nous avons reçu beaucoup de « feedbacks » des participants : ce qui fonctionnait, ce qui ne fonctionnait pas. Les outils, les systèmes, les processus, l'observation du personnel et des différents prestataires de service. Donc, six dimensions pour notre analyse, six différents facteurs. L'efficacité, l'équité, l'aspect prévisionnel, la sécurité, la stabilité, l'alignement par rapport aux politiques et aux lignes de conduite de mise en œuvre par rapport au manuel.

Voilà les grands thèmes que nous avons dans le rapport.

Si vous n'avez pas encore vu ce rapport de 207 pages, nous avons 8 chapitres, alignés avec notre manuel pour déposer les dossiers de demandes pour les nouveaux gTLD. Le traitement du dossier de demandes d'évaluation, les outils que nous utilisons, la procédure pour les objections, la résolution des conflits, l'aspect contentieux, la délégation, les contrats, le programme de soutien aux personnes déposant des dossiers. Ça faisait

---

partie du chapitre 6. Le chapitre 7 parle des instruments opérationnels – ça c’est assez long. Ça nous a pris beaucoup de temps. Enfin, la gestion du programme étant le chapitre 8, avec un résumé de cette analyse de mise en œuvre du programme des nouveaux gTLD.

Voilà comment nous avons structuré notre rapport. Je ne sais pas si vous avez ces fascinantes 207 pages. Il y a un résumé de 7 pages ou même encore plus court, de 3 pages. Vous pouvez le lire de manière beaucoup plus rapide si vous êtes plus pressés.

Ceci dit, je vais passer la parole à Russ. Russ et Cristina vont nous parler des leçons que nous avons retirées de cet exercice. Si vous avez déjà lu le rapport, nous allons peut-être faire des « redites », mais nous allons passer en revue un petit peu ces observations et les chapitres dont je vous ai parlé.

RUSS WEINSTEIN :

Merci Christine. C’est Russ au micro. Nous avons identifié 48 leçons de retenues. Il est important de se rappeler qu’on ne suggère pas toujours un changement, une correction. C’est simplement des observations, parfois. Ce n’est pas obligatoirement des changements que l’on va apporter.

---

Nous avons retenu que les changements aux politiques avant de nouveaux programmes de gTLD, par exemple, sont possibles, mais nous avons notre PDP (politique de développement de processus), le cas échéant et si besoin. Nous avons trois grands thèmes : ce qui est déjà en place, nous avons un cadre déjà en place, les modifications pour la mise en œuvre et nous avons des idées également pour l'amélioration. Nous avons des idées qui doivent être revues entre la communauté et le personnel de l'ICANN.

On a des questions que nous envoie la communauté également. On a besoin de votre « feedback ». Il y a des éventuels changements de politique qui pourraient être nécessaires.

Donc, le premier chapitre – le traitement du dossier de demande – et ses différentes sections (commentaires, demandes de changements, priorisations, formulaire et dossiers de demandes) et ses différents modules que vous connaissez.

Dans le formulaire – le dossier de demandes –, après analyse, nous pensons que nous devrions avoir un format plus structuré. Il y avait des données qui n'avaient pas de structure, c'était difficile pour la communauté et pour l'ICANN pour évaluer ces dossiers de demandes. C'était trop libre, en fait. On aurait dû avoir un format beaucoup plus structuré.

---

Nous avons décidé là-dessus pour améliorer un petit peu cela. C'est du côté de l'ICANN que nous devons développer un petit peu cela.

L'autre aspect pour le formulaire, c'est qu'on a besoin de plus grande flexibilité dans les comptes utilisateurs, nous pensons. C'était un petit peu rigide – trop rigide à ce niveau-là. Vu la diversité dans la manière dont les gens ont déposé des dossiers de demandes, que ce soit une filiale/plusieurs entreprises/une seule entreprise/un seul nom de marque/une marque déposée, c'est compliqué. Vous le savez très bien si vous l'avez fait. On voudrait vous donner à l'avenir plus de flexibilité dans ces comptes utilisateurs. Au niveau opérationnel, on peut changer un peu cela.

En ce qui concerne la priorisation dans le manuel, il y a différents mécanismes, mais après avoir reçu 2000 dossiers de demandes, on avait besoin de prioriser ces dossiers. En décembre 2012, il y avait quelques petits problèmes d'évaluation. Après les dossiers de demandes qui étaient arrivés l'été ont dû être retravaillé beaucoup à la mise en priorité, à notre calendrier, à clarifier les questions. En gros, si on fait de la priorisation, il faut commencer plus tôt, au niveau du calendrier dans le cadre du processus.

---

Les commentaires, c'est un outil pour indiquer des opinions sur des dépositaires de dossiers, sur des dossiers de demandes. C'est la perspective de ces personnes. 12 000 commentaires ont été reçus.

Il y a un outil qui pourrait être amélioré pour qu'on puisse l'utiliser d'une manière plus efficace. Nous avons eu quelques petits problèmes techniques avec cet outil. Il n'était pas tout à fait parfait. Il faudra le revoir un peu, le reconcevoir. Lorsqu'il y avait des changements, par exemple, au niveau des demandes : l'outil n'était pas très adapté. Ce n'était pas très facile à utiliser.

On a appris beaucoup à ce niveau (du processus) et au niveau des processus multiples pour soutenir différents types de modifications.

Il faudrait une nouvelle fois commencer plus tôt. Il faut notifier l'ICANN à chaque fois qu'il y a un changement à un dossier de demande ou lorsqu'il y a une exactitude dans un dossier de demander. Il y avait plusieurs raisons à cela. Nous avons reçu beaucoup de demandes de changement, beaucoup plus que prévu.

---

On a parlé de la question d'intérêt public qui se posait, des conseils qui arrivaient de la part du GAC, de nouvelles solutions qui étaient proposées. Le programme est devenu de plus en plus long avec une rotation des différents responsables, des différents actionnaires, ainsi de suite... On a fait beaucoup de demandes de changement. On a dû gérer beaucoup de changements et de modifications. Ça, on n'était pas prêt pour cela. On a dû s'adapter, on a dû concevoir des processus. Ç'a été un petit peu laborieux comme processus, je dois dire.

Un autre aspect était qu'il y avait différents types de modification aussi, comme je le disais. De toute façon, les niveaux d'importance et de modification variaient. Il y en avait qui avait différentes modifications à prendre, différentes considérations à y accorder. Alors, à travers les constatations publiques, les différentes périodes : on a vu la mise en œuvre, ce qui était prioritaire, ce qui ne l'était pas. Peut-être que certains de ces processus pourraient être mis à jour dans l'avenir.

On passe à l'évaluation des candidatures. D'abord, on va parler de la similitude entre les chaînes pour réduire la confusion des utilisateurs, pour utiliser les différents types de chaînes et les chaînes demandées pour pouvoir essayer de supprimer les niveaux de confusion.

---

D'une part, on avait des similarités visuelles. Cela portait à confusion. Et, on avait différentes chaînes qui pourraient porter à confusion à cause des différentes similiarités. D'une part, ce pourrait être entre ASCII et IDN, par exemple, visuellement ou alors, les mêmes chaînes ayant des pluriels et des singuliers ou les mêmes catégories de chaînes et la manière dont cela pouvait porter à confusion. Mais, peut-être pas visuellement.

Si on voulait atteindre des résultats différents, on s'est dit qu'il allait nous falloir différentes orientations : peut-être de politique ou, pourquoi pas, techniques.

Puis, on a un grand sujet qui est la similarité. On a tiré une leçon clé ici et c'est le fait qu'on a différentes versions du travail au sein de la communauté. Il fallait qu'on commence à travailler avec les LGR de premier niveau et les LGR de deuxième niveau, il va falloir les considérer aussi. On devait peut-être essayer de rationaliser ce processus-là pour la série suivante.

L'évaluation des services de registre et des services techniques, je parlais toute à l'heure du fait qu'il y avait des questions-réponses pour ce processus. Donc, on parlait de la description, des configurations techniques et de la capacité d'essayer de démontrer les différentes configurations techniques.

---

L'idée était de donner à tout le monde les mêmes possibilités d'accès partout dans le marché. On devait tous être en mesure d'être responsables. On avait différents détails techniques, de « back-ends » et les évaluations elles-mêmes pouvaient ne plus être utiles. On s'est dit, parce qu'on a déjà d'autres vérifications bien avant cela. Pour l'évaluation des services de registre, d'évaluations techniques et les différents essais, il y a beaucoup de travail à faire. On a le choix entre ces différentes options et on voudrait discuter de cela avec la communauté pour essayer d'améliorer notre révision.

Enfin dans cette partie, on a l'évaluation technique. Encore là, l'approche conçue visait à considérer les différents types d'approches, mais notre considération était que les critères d'évaluation ne fonctionnaient pas toujours bien avec les différentes structures qui appliquaient parfois. Les critères ou les informations des candidats nous manquaient certaines informations.

Par exemple, il y avait des compagnies qui, en fait, ne faisaient qu'en représenter d'autres. Pour l'évaluation financière, il y a différents fondements qui justifient la manière dont on l'a faite et vous pourriez vous pencher là-dessus si vous voulez.

---

CRISTINA FLORES : Merci Russ. Moi, je me suis occupée des procédures d'objection. Le Guide de Candidature fournissait différents mécanismes de révision. Il y avait des objections de communauté, de similarités, de chaînes, de confusions. Il y avait différents types de conflits.

Au total, on a reçu 263 objections de ce type. Toutes ont été complétées jusqu'à présent. Une question clé qu'on a identifiée pour considérer dans les séries futures est la question des recours.

Le Guide de Candidature ne comprend pas de procédures pour les recours aux objections ou les autres processus pour l'évaluation prioritaire de la communauté, etc.

Il y a des parties qui étaient préoccupées par les résultats des objections à travers les différents mécanismes de responsabilité de l'ICANN qui sont disponibles et qui ne sont pas spécifiques au programme des nouveaux gTLD, mais qui s'appliquent à tout le travail de l'ICANN. Ici, on a appris que cela devrait être révisé pour reconsidérer le travail de révision dans les séries futures.

Le comité des nouveaux gTLD du conseil d'administration de l'ICANN – le NGPC – a approuvé un mécanisme de révision pour deux objections de similarité de chaînes spécifiques qui, en réalité, appartenaient à deux résultats spécifiques qui seront en

---

mise en œuvre pour d'autres séries. C'est une option qui pourrait être considérée comme un autre mécanisme de recours.

Le chapitre numéro 4 du rapport porte sur un modèle du Guide de Candidature qui porte sur la résolution de conflits. Je pense que dans cette salle tout le monde connaît ce concept de conflits par la similarité de chaînes, mais, en réalité, c'est parce qu'il pourrait y avoir différentes chaînes qui peuvent être identifiées comme étant en conflit entre elles parce qu'elles portent à confusion à cause de leur similarité. C'est ça le processus.

Ici, les quatre domaines identifiés par le Guide de Candidature sont l'évaluation de priorité par la communauté comme solution. La communauté va évaluer la candidature en fonction d'un ensemble de critères prédéfinis pour essayer de décider de la question.

D'autre part, si ce n'était pas un candidat de la communauté, l'ICANN encourage la résolution par le personnel. Dans les cas où le personnel ne peut pas le résoudre entre eux, on a l'enchère de dernier recours de l'ICANN. C'est un mécanisme d'enchère, organisé par l'ICANN. À partir du CPE, de l'évaluation prioritaire par la communauté, il y a un panel qui a mis en œuvre des

---

processus qui assurent que l'évaluation était cohérente. On considère cela en détails dans le rapport, on explique comment on pourrait fournir des lignes directrices à l'avance et accepter des commentaires de la communauté, élaborer ces lignes directrices ensemble avec le panel de l'évaluation prioritaire par la communauté.

On a reçu pas mal de commentaires par rapport au processus. Puisqu'il s'agissait d'un nouveau concept pour cette série d'enchères et d'évaluation de la communauté, on a considéré les différents aspects.

Alors, on s'est dit qu'on devait peut-être révisé cette partie-là.

Pour passer au deuxième point sur la diapo: on a la considération de la communauté qui s'intègre avec la leçon tirée que j'expliquais toute à l'heure. On veut signaler que le concept de la communauté existe au-delà du Guide de Candidature et, qu'en fait, ça fait partie des procédures d'objection aussi, lorsqu'on parle des objections de la communauté.

C'est un domaine pour lequel le conseil d'administration a reçu les conseils de différents comités et qui a été identifié comme sujet qui pourrait être approprié pour discussion dans la

---

communauté. Pour les prochaines séries, il faudrait recevoir l'aide de la communauté.

Maintenant, on peut avancer sachant ce que la communauté veut.

Le point suivant porte sur les enchères de dernier recours dont je parlais toute à l'heure. Ce que nous avons observé est que, dans la manière vers laquelle on gérait les candidatures, en fait, on faisait toujours recours à ce type de recours. Donc, les personnes finissaient par éliminer leur candidature. Sur les 357 conflits potentiels, il n'en reste plus que 13 à résoudre. 13 ont été d'ailleurs traités par enchères. Donc, la proportion est très, très petite.

On sent donc que cela fonctionne bien et on pourrait l'inclure dans les séries futures avec très peu de modifications à apporter.

Le point finale dans notre diapositive : les éliminations des candidatures ne font pas vraiment partie du Guide de Candidature, mais on l'a inclus ici parce qu'on sent qu'il porte/a trait à la résolution de conflits. Le de Candidature identifiait le besoin de l'élimination de certaines candidatures, mais ne définissait pas un mécanisme pour que les candidatures passent

---

à cette dernière étape de finalisation. La conséquence de l'élimination de la candidature, c'est que le candidat doit initier lui-même le processus et, par la suite, l'ICANN va pouvoir le rembourser. Tous les candidats, avant de contracter avec l'ICANN, peuvent recevoir des remboursements.

À mesure qu'on avance vers la conclusion, on voit que les candidatures qui ne sont pas éliminées, même si elles ne veulent plus avancer avec le programme restent là.

Alors, ici, pour les prochaines séries, il faudrait considérer la possibilité d'élaborer un processus par lequel l'ICANN peut faire passer des candidatures à un autre état et initier le remboursement sans que ça dépende du client de lancer ce processus.

Je redonne la parole à Russ pour le chapitre numéro 5.

RUSS WEINSTEIN :

Je vais parler du processus de sous-traitance. C'est le chapitre numéro 5. C'est le processus où on a le contrat de registre. Le but était de fournir une prévisibilité avec le contrat de base avant la période de candidature (avant qu'elle commence).

---

C'est ce qu'on a fait. Mais, il y a des questions imprévues qui demandaient des modifications, qu'on travaille des mises à jour à ce contrat. À plusieurs reprises, avant de pouvoir atteindre un état plus constant, plus permanent.

Le but est que ce soit plus prévisible pour les candidats, pour que tout le monde puisse comprendre ce qui pourrait surgir. Bien sûr, il pourrait y avoir d'autres processus qui apparaissent, qui fonctionnent mieux pour mettre à jour ce travail.

Le deuxième concept dont on veut parler ici est que pour cette série, il y a eu différents types de candidats qualifiés dont certains avaient des relations contractuelles et d'autres n'en avaient pas. Par exemple, la communauté avait une spécification 12, puis il y avait aussi des applications contractuelles pour les marques dans la spécification 13. Mais, les candidatures géographiques n'avaient pas d'exigences contractuelles spécifiques pour les chaînes géographiques.

Ici, on a demandé à la communauté, encore une fois, s'il devait y avoir différents types de candidature et, dans ce cas, quelles devaient être les exigences contractuelles spécifiques à ce type de candidature.

---

Ici, on parle de la transition du processus de délégation. On se centre plutôt sur le processus d'essais préalables à la délégation. À chaque fois, la plupart des candidatures venaient de cet ensemble de fournisseurs « back-ends » qui étaient plus petits. Les essais préalables à la délégation ne considéraient pas la perspective d'évolution avec le fournisseur et on devrait peut-être considérer cela dans l'avenir.

Il faut voir quelles sont les tâches que l'on peut compléter au niveau de l'infrastructure, au niveau du « back-end ». Puis, quantité des essais préalables à la délégation portaient sur les documents et il fallait voir si le document pouvait être converti à d'autres tâches plus spécifiques. Ça pourrait être utile, mais il faudrait voir si tout fonctionne avec les certifications quand le moment est venu.

Il faut vraiment considérer comment on peut restructurer ces essais préalables à la délégation pour qu'ils soient plus efficaces pour les évaluations de candidatures et pour qu'ils soient plus solides, aussi.

[CRISTINA FLORES] : Pour le chapitre 6, on s'est occupé du programme de soutien aux candidats qui était une initiative de la communauté pour promouvoir l'accès au programme des nouveaux gTLD. Donc, on

---

avait deux composantes : une financière et l'autre non financière.

Notre inquiétude principale était qu'il n'a pas été suffisamment utilisé. L'ICANN a fourni un fond de 2 millions de dollars pour soutenir les candidats qui respectaient les critères du programme, mais on a reçu que 3 candidatures de soutien financier et une seule respectait les critères et a reçu l'aide financière. On voit que les fonds n'ont pas tous été utilisés.

La leçon apprise ici est que les défis devraient être évalués davantage pour voir comment améliorer le programme et pour augmenter l'utilisation des fonds qui sont prévus pour ce programme.

Par rapport aux critères et aux processus utilisés pour le programme de soutien aux candidats, le programme de soutien au candidat, en réalité, ne faisait pas partie du Guide de Candidature, il était plutôt une voie séparée. Il a commencé avant les autres évaluations.

On n'a pas bénéficié des leçons tirées du reste de l'évaluation, mais pour les séries futures, ce qu'on a identifié comme une amélioration à apporter et d'intégrer les leçons tirées des autres évaluations pour nous assurer qu'on utilise les meilleures

---

pratiques communes aux autres et que ce soit aussi prévisible que possible.

Le chapitre 7 portait sur l'instrument des opérations continues qui est un instrument financier. Comme Christine a dit, il comprend les lettres de crédit pour les opérations des registres, au cas où le TLD faisait faillite.

Pour l'instrument des opérations continues, on a conclu à une description de cela. C'est ce qui a été intégré au processus d'évaluation comme faisant partie de l'évaluation communautaire de priorité. À l'époque, on a commencé à travailler déjà avec des sous-traitants.

L'ICANN fait face à certains défis et, pour la révision de ces instruments, c'était le cas. On entre dans les détails dans le rapport : si vous êtes intéressés par cela, vous pouvez le consulter. Mais, on a certaines mesures à partager, parce que toutes les lettres ont dû être modifiées avant que les parties puissent sous-traiter avec l'ICANN. 20% des candidats ont dû être modifiés deux ou trois fois avant de pouvoir compléter le processus.

Il y a, bien sûr, un niveau de travail administratif pour les nouveaux candidats, mais aussi pour l'ICANN. Dans les séries

---

futures, ce qu'on a appris est qu'il faudrait qu'on le reconsidère ce processus pour voir si on peut le faire plus efficace.

L'alternative serait de reconsidérer tout le concept en général et voir s'il n'y a pas une manière plus efficace de financer les initiatives.

Je vous redonne la parole, Russ.

RUSS WEINSTEIN :

On a presque fini. On va parler de la gestion du programme dans le chapitre 8. Ce sont les questions ou les sujets principaux du programme.

D'une part, on a les systèmes et la leçon tirée ici et que l'ICANN a essayé de travailler avec l'élaboration de systèmes.

Pendant l'étape de la finition du programme et à mesure que le Guide de Candidature commençait à avancer avant le début du programme, le défi était de concevoir un système.

La leçon apprise ici serait de fournir davantage de temps ou suffisamment de temps pour le bon développement.

---

L'autre leçon apprise est que, dans certains des autres processus, on a pu lancer des programmes bêta pour assurer que tout fonctionnait comme prévu avant de lancer vraiment la version. On devrait voir si on peut utiliser ce type de programme bêta dans l'avenir pour les prochaines séries.

Aussi, il faut s'attendre à l'inattendu, par rapport au système surtout pour qu'il soit plus agile que ce qu'il est aujourd'hui.

Pour la coordination du fournisseur de services... Au long de notre travail, nous avons développé et renforcé les services de l'ICANN et leurs rapports avec les sous-traitants. D'une part, on avait le rapport de « back-end », comment on peut maintenir à jour les différents documents des différents fournisseurs, ce qui a été complété rapidement. Mais, pour nous, le plus difficile était de s'occuper de la transparence envers la communauté. Il faut publier les documents de processus et les lignes directrices du processus avant le début des évaluations. C'est ce qu'on a fait au long du processus. C'est ce qu'on a appris comme caractéristique importante de ce type de travail.

La leçon tirée est qu'il faut continuer de renforcer ces processus de responsabilité, de transparence : comme la publication des résumés de nos travaux et les documents de processus.

---

Par rapport à la gestion financière, les frais de candidature et certains des autres frais supplémentaires ont été développés avant le programme complet. C'était justement des valeurs estimatives, parce qu'on n'avait pas d'expérience préalable. C'est nécessaire de faire une évaluation complète du programme pour avoir des frais plus réalistes dans l'avenir. Comment on devrait les améliorer, comment on devrait calculer ces frais, etc.

Du côté des communications, beaucoup de communications basées sur ce programme – comme vous savez tous – on a fait beaucoup d'efforts avant le lancement du programme pour essayer de sensibiliser les gens. Puis, on a fait beaucoup de communications tout au long de la mise en œuvre pour s'assurer que les personnes sachent où on en était dans le processus, qu'est-ce qui suivait, etc.

La leçon apprise ici était d'essayer d'avoir une sensibilisation plus coordonnées qui soit plus simple à suivre et d'utiliser, également, les nouvelles structures de l'ICANN. On a une équipe de participation des parties prenantes mondiales qui est très orientée envers les consommateurs. Utiliser ces voix qui ont été créées.

---

Pour le service à la clientèle, l'ICANN a développé son service à la clientèle pour ce programme, surtout. On a beaucoup appris pendant la mise en œuvre du programme. On a maintenant un nouveau service. On a commencé avec un service à la clientèle qui opérait depuis Los Angeles et maintenant on a une équipe mondiale – de soutien mondial. Je crois que ça s'appelle Global Support team. On est, bien sûr, disponibles 24 heures sur 5 jours à la semaine à travers nos différents bureaux mondiaux. C'est utile d'avoir du soutien pendant qu'on présente sa candidature et qu'on la prépare, ce qui sera sans doute utile pour les candidats.

Voilà la fin du résumé. Je redonne la parole à Christine.

CHRISTINE WILLETT : Merci. Voilà le résumé de notre rapport. À ce point-là, si vous avez des questions à poser, allez-y.

RUBENS KHUL : Merci. Ma question porte sur un sujet qui n'a pas été discuté ici : la question de précision. On ne voit jamais les questions de précision qui sont envoyées aux candidats et leurs réponses. Même si ces questions sont publiques. Alors, par exemple, on n'est jamais en mesure d'évaluer si les questions étaient

---

suffisamment claires pour que les gens les comprennent, parce qu'on ne sait pas quelle est la question de précision.

Je n'en ai pas entendu parler récemment. On en a parlé pendant le processus de candidature, mais, tout à coup, c'est disparu.

Alors, ma question est : pourquoi n'en parle-t-on pas ? Pourquoi les questions de précision ne sont toujours pas abordées ?

RUSS WEINSTEIN :

Merci. On a différentes réponses à votre question. D'une part, la précision des questions était un point qui était dans notre système d'élaboration et notre processus d'élaboration d'un système pour la préparation de ces questions-réponses.

La plupart de ces questions étaient posées par rapport aux questions non publiques. Alors, je pense que c'est ça qui complique un peu le partage de ces questions de précision. On ne parlait pas vraiment du fait que les questions allaient être publiées quand on les a élaborées. C'était compliqué de publier ces questions de précision et ces réponses sans que les gens le sachent. Peut-être que dans l'avenir, on pourrait le faire, on pourrait considérer cette possibilité d'avoir des questions et des réponses publiques.

---

RUBENS KUHL : Plus de 80% des questions de précision portaient sur les questions publiques, non ? Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites.

CHRISTINE WILLETT : Merci, Rubens. Le rapport complet parle des questions de précision, si vous voulez voir ce qu'on en dit. C'est vrai qu'il y a des améliorations à faire, mais il faut également discuter de la disponibilité publique de ces questions de précision. Cela implique certains défis. Potentiellement, il faudrait également voir si les réponses devraient être publiques ou pas. Bien sûr, faites-nous par de vos retours là-dessus.

Allez-y.

SUSAN PAYNE : Bonjour, c'est Susan Payne. Ma question porte sur la portée de ce travail. Est-ce une révision de mise en œuvre ?

D'autre part, vous dites que vous évaluez la mise en œuvre du Guide de Candidature et pas le guide lui-même. Mais, dans le deuxième paragraphe, vous parlez de la résolution du personnel, du conseil et vous parlez de ce guide comme une mise en œuvre de politiques. Pourquoi avez-vous décidé de ne

---

pas réviser si le Guide de Candidature met correctement en œuvre la politique ? Et, seulement, quelles sont les étapes ultérieures de ce travail ?

CHRISTINE WILLETT :

Merci, Susan. Vous avez raison. C'est vrai que le Guide a considéré le travail de la communauté comme traduction des politiques qui traduisent le programme et sa mission. C'était ça, la première étape. Chaque révision se centre sur la mise en œuvre opérationnelle de ce Guide de Candidature. Bien sûr, on fait mention de différents aspects de la politique, d'une part, qui pourraient bénéficier de part et, aussi, de différents aspects du Guide de Candidature qui pourraient bénéficier de modifications. Nous croyons que ça pourrait avoir un impact sur la mise en œuvre si on modifiait le Guide de Candidature. C'est l'approche qu'on a prise.

Est-ce que quelqu'un a d'autres opinions ?

KAREN LENTZ :

Je voulais simplement ajouter que, je pense que votre question, Susan, était plutôt située vers une évaluation du Guide de Candidature comme mise en œuvre de la recommandation de la politique de la GNSO. Je pense que c'est ce qu'on fait dans l'initiative qui est en cours au sein de la GNSO d'identifier les initiatives et de pouvoir partager les discussions sur ce qui s'est

---

passé dans cette série et dans les prochaines séries, ce qui pourrait se passer.

**JOARDAN BUCHANAN :** Bonjour, Jordan Buchanan de Google. J'ai deux questions. Il y a certaines parties du document où vous supposez qu'il va y avoir toujours des séries pour la mise en œuvre de ce programme, par exemple, dans la partie de discussion des conflits. Est-ce que vous savez quel pourrait être le processus, si ça pourrait être un processus continu plutôt que de l'avoir divisé en série et si cela aurait un impact sur la mise en œuvre future ?

**CHRISTINE WILLETT :** Merci Jordan. Oui. Pour simplifier la communication, on parle de séries. Mais, effectivement, si c'était approuvé et soutenu lors des prochaines séries, on a discuté le potentiel d'accepter ces méthodes pour un programme permanent et pas toujours en séries. C'est juste qu'on n'a pas de délai prévu.

**JORDAN BUCHANAN :** Ma deuxième question est : dans la manière que vous avez considéré cela, ce pourrait être utile de partager l'avis du personnel, de si ça pourrait être plus compliqué ou plus simplifié, mais ça nous permettrait de mieux comprendre les compromis entre les deux perspectives. C'est une suggestion.

---

CHRISTINE WILLETT : Merci. Ce qu'on a discuté est que, étant donné les discussions au sein de la GNSO avec les modifications de politique, avec toutes les révisions en cours en ce moment, on prévoit qu'il pourrait y avoir potentiellement des modifications significatives au Guide de Candidature, à la mise en œuvre de cette série – si ce n'est pas politique.

Il est probable que l'on puisse avoir une autre série où toutes ces nouvelles politiques et procédures soient mises en œuvre.

À partir de cette deuxième série, on pourrait commencer à penser à entrer dans un mode d'acceptation de candidature en permanence. C'est à considérer.

JOHN BUCHANAN : Merci. Oui, je suis d'accord avec vous. Je crois que ce serait un bon processus en effet, pour gérer tous les dossiers.

Ma deuxième question sera la suivante : il était mentionné dans la mise à jour du GDD que le processus autour du tour actuel – et je crois comprendre qu'il y a beaucoup de processus que vous avez véritablement mis en œuvre – dans quelle mesure le processus pour ces mesures (pour ce qu'on appelle le « sunset ») sera le même à l'avenir. Est-ce que ce sera le même processus à

---

l'avenir ? Qu'est-ce que l'on peut faire pour s'assurer que vous avez retiré des leçons de ces nouveaux gTLD. Lorsqu'il y aura, à nouveau, une nouvelle tournée de GLT, est-ce que vous prendrez en compte le rapport, les résultats de ce rapport ? Voilà un petit peu la question que je voudrais poser.

CHRISTINE WILLETT :

Pour la prochaine série, je ne sais pas ce que cela va donner. Il y a différentes activités, il y a des mécanismes de responsabilité qui ralentissent parfois un petit peu les choses. On ne sait pas quand ça va se dérouler. En tout cas, on ne connaît pas le calendrier. Notre programme actuel dure jusqu'à l'année 2017.

Nous allons soutenir le programme jusqu'en 2017, même après 2017. Ça dépend des besoins, mais il y a certains aspects du programme qui ne fonctionnent pas actuellement. Donc, par exemple, l'évaluation technique, l'évaluation financière, ce n'est pas terminé. Les processus des objections, je crois qu'on a eu deux objections qui nous restent uniquement. Donc, le travail avec les prestataires de services avec des panels, ça va bientôt se conclure. Lorsqu'il y aura une prochaine série – dans 2 ans ou dans 5 ans, on ne sait pas – nous devons réengager des entreprises pour effectuer ce travail. Plus il y aura de temps entre les séries, plus il y a de chances que l'expertise que nous avons obtenue soit perdue, en effet. C'est pour cela que nous

---

faisons beaucoup d'efforts pour documenter nos procédures. Mais, nous avons documenté la manière de procéder.

Dans le rapport au niveau interne, on a appris beaucoup. On essaie de garder cela au maximum, de conserver et de l'archiver. En effet, s'il y a beaucoup de temps qui se passe entre plusieurs séries, il faut parfois réinventer un petit peu la roue.

KRISTINA ROSETTE :

J'ai deux questions. La première, ce serait utile pour moi que vous clarifiez un peu un point. Quel était le processus pour parler d'un problème et quand avez-vous décidé que ça valait la peine que ce soit une leçon retenue ? À quel niveau est-ce que c'était une leçon retenue ?

Par exemple, il y avait des inquiétudes, il y a quelques temps, sur les frais très élevés pour les prestataires des services et ce n'est pas une leçon de retenue, ces frais, le coût de ces gTLD. Peut-être que la communauté avait un point de vue différent.

Donc, je voudrais savoir pourquoi vous avez choisi ces leçons retenues et pourquoi vous n'en avez pas choisi d'autres ? Quels étaient les critères de sélection ?

---

CHRISTINE WILLETT : Le processus était le suivant. Je dois dire, franchement, qu’au sein du programme, nous avons commencé avec une ébauche de documents. On a fait des entretiens, des interviews ont été effectués, notamment les gens qui sont devant vous (cette table ronde), nos collègues dans le cadre du PDP. On a fait des séances de « brainstorming » (remue-ménage) pour réfléchir à tous les problèmes qui s’étaient posés : des milliers d’heures ont été engagées dans ce rapport, dans ces entretiens.

Donc, on est passé par combien de versions pour chaque chapitre ? Vous vous rappelez de cela ? Des dizaines.

CRISTINA FLORES : Oui.

CHRISTINE WILLETT : Les leçons retenues avaient trait avec ce qui était approprié pour nous. On pourrait commenter sur certaines choses, parfois pas sur d’autres. On n’est pas là pour faire des développements de politiques, mais, au niveau opérationnel, on sait comment améliorer le fonctionnement, l’opérationnel. On sait comment le potentiel peut être accru, amélioré. Comment on peut obtenir de meilleurs résultats. On a essayé de souligner cela.

---

On n'avait pas l'intention de mettre quoi que ce soit de côté. On n'avait pas de censure. C'est pour cela que nous avons également les commentaires publics. Ce que l'on sait c'est que notre expertise est limitée et c'est pour cela que nous avons fait appel à la communauté qui a travaillé également.

KRISTINA ROSETTE :

Ma deuxième question sera la suivante : pour les commentaires publics, ai-je raison de croire que ce qui était le plus utile pour le personnel c'était qu'il y avait d'autres leçons de retenues et que nous avons une perception un peu différente des choses ? Est-ce que c'est exact ?

Deuxièmement, étant donné que ce rapport va aller à l'Équipe d'Analyse CCT, est-ce qu'il y aura d'autres révisions au rapport sur la base des commentaires publics ? Ou est-ce que l'Équipe d'Analyse aura simplement le rapport et point à la ligne ?

CHRISTINE WILLETT :

Merci Kristina. Tous les « feedbacks » sont les bienvenus. Nous noterons tout. Nous voulons savoir ce que nous n'avons pas couvert, ce qui n'a pas été suffisamment couvert, les erreurs éventuelles que nous avons commises. Nous voulons le savoir. Nous avons débattu de comment travailler avec l'Équipe

---

d'Analyse et de Révision et ça dépendra des commentaires publics.

Ça dépendra de la portée de ce travail d'analyse. Je crois que nous allons publier une version finale avec les commentaires publics et de la communauté.

Je ne sais pas si une deuxième version fait sens avant une version finale, mais oui, je pense qu'il faut incorporer le « feedback » de la communauté.

RUBENS KUHL :

J'ai noté quelque chose : sur les procédures d'objection, il y a un processus de décision, il y a les résultats. Il y a la possibilité de revoir certaines objections spécifiques de personnes qui avaient une objection et qui n'avaient pas le droit d'effectuer des objections. Je crois que c'est quelque chose qu'il faudrait revoir.

CHRISTINE WILLETT :

Oui, merci. Nous prenons note. Susan ?

SUSAN PAYNE :

J'aimerais revenir sur ce que Kristina disait. Je sais que le rapport aurait été encore plus long, mais j'ai vu une annexe – un appendice – très utile et je crois que ç'a pris du temps à

---

comprendre que beaucoup de ce qui est débattu dans les conclusions n'ont pas été capturées dans les leçons retenues.

Par exemple, j'avais une équipe de personnes et j'ai essayé de leur dire quelles sections lire, parce qu'on n'allait pas lire les 200 pages. On ne parlait pas, dans le chapitre 4, des leçons retenues. Ça, c'était en annexe, c'était en fin de chapitre. Donc, ce n'était pas très clair comme organisation au niveau interne. Il y a des conclusions dans tout le rapport qui pourraient être placées différemment, je crois.

L'ordre n'est pas toujours le bon. Ça aurait été facile d'avoir un résumé des conclusions que vous avez obtenues. Ça nous aurait été plus utile, je pense. Il y avait une section qui était très utile, mais elle n'était pas complète : ce n'était pas exactement ce à quoi je m'attendais.

CHRISTINE WILLETT :

Merci, nous en prenons note. Les leçons retenues, résultats et observations : on aurait pu utiliser différents titres. On ne voulait pas aller trop loin, parce que, je vous rappelle que nous sommes des membres du personnel de l'ICANN.

Mais, nous prenons note de vos observations. Il y a eu certains oublis auxquels nous pouvons remédier.

---

Cristina, vous voulez dire quelque chose à ce sujet ?

KAREN LENTZ :

Si vous n'avez pas de micro, vous pouvez vous déplacer à des micros au-devant de la salle. Je vois une question au fond de la salle. Le monsieur n'a pas de micro : il faut que vous en utilisiez un.

HOMME NON IDENTIFIÉ :

Je m'appelle Cyril. Pour la prochaine série, est-ce que ça va être la même chose pour les nouveaux applicants, les nouvelles personnes demandant des gTLD ? Ou bien, est-ce que ça va se dérouler d'une autre manière ? Comment ça se passera pour la prochaine fois ?

CHRISTINE WILLETT :

Il y a différentes analyses et révisions qui sont faites actuellement sur les différentes séries du programme de gTLD. Le GNSO fait une analyse, fait sa propre révision du programme. Il peut y avoir des changements de politiques. Il peut y avoir beaucoup de choses qui se passent et ça aura un impact sur la prochaine série des gTLD.

Selon les politiques, selon la mise en œuvre, cela déterminera si les opérateurs de registre travailleront différemment la prochaine fois ou pas.

---

Il y a les aspects techniques qui entrent en ligne de compte, également. Il y a les prestataires de services, les points de vue de ceux-ci : on veut être plus efficaces. Il y a moins de 50 prestataires qui travaillent en coulisses pour tous les registres.

Il y aura beaucoup de changements d'ici la prochaine série, je crois, mais on ne peut pas savoir quels seront les changements et comment les opérateurs de services travailleront. Nous voulons que ce soit tout à fait équitable et efficace et performant.

Quelqu'un d'autre veut poser une question ?

[CRISTINA FLORES] :

Il y a eu des commentaires et des questions sur les leçons retenues : qu'est-ce qu'il y a dans le rapport, qu'est-ce qu'il n'y a pas dans le rapport ? Lorsque nous avons créé ce rapport, la structure du rapport a eu des tonnes d'informations dont on pourrait parler qui sont dans le rapport. Il y a fallu, en effet, les mettre en lien d'une manière logique, les organiser. Il y a tant de thèmes à traiter, tant de sujets. Vous savez, c'est difficile.

Dans les commentaires publics, il faut les prioriser et c'est bien là le problème. On doit travailler sur beaucoup de différents

---

points. Il y a différents domaines qui ont un impact plus fort sur plus de processus différents. C'est ce qu'on essaie de faire dans notre travail. C'est ce qu'on va essayer de faire avec les commentaires publics qui arrivent encore, d'ailleurs.

CRISTINE WILLETT : S'il n'y a pas d'autres questions, nous allons lever la séance et vous remerciez toutes et tous de votre attention. Merci du temps pris à lire à ce rapport. Merci d'avance de vos rapports et de vos commentaires publics.

Karen va continuer à en parler cette semaine dans d'autres séances ?

KAREN LENTZ : Oui, absolument. Nous avons une séance demain à 13 heures sur l'étude sur la stabilité. Nous allons examiner la méthodologie pour l'examen de la zone racine et ses différents systèmes. Demain 13 heures.

Mercredi à 8 heures du matin, nous allons travailler sur les données un peu plus en profondeur, sur les instruments de mesure, sur les différents chiffres obtenus avec l'évaluation des ccTLD, ainsi de suite...

CHRISTINE WILLETT : Oui, merci beaucoup. Bonne soirée et bon gala !

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**